Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport
Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école
Band: 11 (2009)
Heft: 4

Artikel: Offres limitées
Autor: Bignasca, Nicola
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-995750

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Offres limitées

Seuls quelques cantons proposent les services d'un conseiller pédagogique. Avec chacun son mode d'emploi. Trois exemples.

Texte: Nicola Bignasca; photos: Guido Santinelli

Visites régulières ou conseils sur demande, coaching pédagogique ou observation et évaluation de l'enseignant, objectifs éducatifs ou instructions techniques: le conseil pédagogique à l'attention des maîtres d'éducation physique peut prendre des formes très diverses.

Vaud: conseiller à temps complet

Engagés à temps complet par le Service de l'éducation physique et du sport de l'Etat de Vaud, deux conseillers pédagogiques animent et coordonnent l'EPS dans ce canton qui compte quelque 450 enseignants d'éducation physique. Leurs tâches sont multiples et ont par ailleurs sensiblement évolué au cours de ces dernières années. «Notre travail a longtemps été assimilé à celui des inspecteurs qui rendaient visite aux enseignants pour les contrôler et les évaluer», explique Christophe Botfield, un des deux conseillers. «Aujourd'hui, nous prodiguons essentiellement des conseils à nos collègues. Malheureusement, tous n'ont pas perçu ce changement.»

Peu d'entre eux sollicitent en effet ce type d'assistance. Contrairement au modèle tessinois (voir ci-dessous), les deux conseillers pédagogiques vaudois ne s'entretiennent pas systématiquement avec tous les maîtres, mais essentiellement avec les jeunes enseignants en premier emploi et les remplaçants. «Nous vérifions leurs compétences: si leur enseignement ne nous satisfait pas, nous revenons une deuxième, voire une troisième fois.»

Au degré primaire, les deux conseillers sont assistés d'une soixantaine d'animateurs pédagogiques – déchargés d'une à cinq heures d'enseignement – pour présenter des leçons de démonstration en présence des instituteurs titulaires. «Nous officions comme coaches de ces animateurs», précise Christophe Botfield. «Nous les rencontrons trois fois par année pour échanger nos expériences et leur livrer des informations qu'ils transmettront ensuite aux enseignants généralistes.»

En coulisses, les deux conseillers vaudois réalisent un grand travail de consultation. Ils recueillent les documents didactiques développés par leurs collègues dans tout le canton et les publient sur le site Internet (www.seps.vd.ch), ainsi que sous forme de fiches didactiques EPS ou dans la revue «EsPaceS pédagogiques». «Ce service est très apprécié non seulement des enseignants vaudois, mais aussi de tous ceux de la Suisse romande.» Cette forme d'assistance pédagogique à distance a toutefois les défauts de ses qualités: «Nous touchons un nombre plus élevé de collègues, en revanche, nous perdons parfois le contact direct avec le terrain.»

Tessin: un réseau très dense

Rendre visite au moins une fois par an aux 260 enseignants d'éducation physique des écoles tessinoises: tel est l'objectif que se sont fixé les experts en EPS et leurs assistants. Au total, ils sont quatre coaches pour le degré primaire, deux pour les degrés secondaires I et II et un pour les écoles professionnelles. Chacun travaille à 50% comme conseiller et enseigne en parallèle l'éducation physique. «Nous voulons être le plus présents possible et assurer un bon transfert des connaissances entre enseignants», explique Ivo Robbiani, directeur de l'Office de l'éducation physique à l'école. «Nous jouissons d'une situation privilégiée», ajoute Marco Rapp, conseiller pédagogique au degré secondaire I. «Nous assistons souvent à des leçons de grande qualité; nous pouvons en tirer des idées, les intégrer à nos propres cours, voire les proposer comme modules de formation continue.»

Les critères de soutien aux enseignants sont définis en commun avec un groupe de professeurs de la Haute école pédagogique de Locarno. «Nous nous appuyons sur les bases du développement des capacités motrices», explique Emiliano Corti. «L'élève et le développement de sa personnalité sont toujours au cœur des préoccupations. Les disciplines proposées passent au second plan.» Convaincre les enseignants expérimentés des avantages de cette nouvelle méthode constitue le défi majeur des conseillers.

La fonction de ces derniers diverge d'ailleurs selon le degré. C'est à l'école primaire que le rôle du conseiller pédagogique trouve toute son utilité. Il y assiste les enseignants, l'inspecteur de l'école et la direction. «Dans certains cas, notre recommandation concernant l'embauche ou le maintien d'un instituteur s'est avérée décisive au niveau communal», indique Emiliano Corti. Notons que dans 80% des écoles primaires tessinoises, les cours d'éducation physique sont dispensés par des spécialistes. Aux degrés secondaires I et II, s'ajoute à la simple activité de conseil l'évaluation des enseignants qui n'ont pas encore été nommés définitivement.

Comment optimiser le modèle tessinois? «En offrant aux conseillers de nouvelles possibilités de formation continue», suggère Ivo Robbiani. «Ils pourraient collecter les résultats et les mettre à la disposition de leurs collègues. Cela rendrait un grand service à tout le monde». Selon Marco Rapp: «Même les visites mutuelles devraient être reconnues comme formation continue». Et pour Emiliano Corti: «L'accompagnement des enseignants du degré secondaire devrait être intensifié en faisant intervenir un conseiller pédagogique permanent qui travaillerait à nos côtés.»

Ville de Zurich: pilotage centralisé

Assurance et développement de la qualité de l'éducation physique: telle est la mission première du Centre de compétences pour l'éducation physique (KOS) de la Ville de Zurich. Les enseignants de l'école primaire reçoivent un soutien sous forme de contenus pédagogiques, de formations continues ainsi que de conseils et de coaching.

Le principe est simple: les généralistes sont assistés et conseillés par les spécialistes. «En collaboration avec le coach responsable, chaque école fixe dans une grille annuelle les contenus obligatoires à dispenser par trimestre, en tenant compte de la culture propre à l'établissement», explique Ralph Koenig, responsable du Centre de compétences pour l'éducation physique. «Une forme de test basée sur qeps.ch permet d'évaluer l'état actuel des compétences de la classe. Des leçons adaptées, entièrement préparées, montrent comment ces compétences peuvent être acquises. Les enseignants sont tenus d'appliquer les contenus et peuvent, au besoin, faire appel au coach qui leur a été attribué.»

A l'issue d'une introduction échelonnée sur trois ans, la totalité des 122 écoles pourra profiter de ce système à la rentrée 2010/11; actuellement, elles sont au nombre de 43. La transmission des contenus est assurée par 27 coaches au total. En moyenne, un coach prend en charge 12 enseignants et se voit en contrepartie crédité d'une heure hebdomadaire. Mais les enseignants boudent encore le coaching: «L'offre est relativement récente, nous n'avons pour l'instant que peu de demandes en matière de coaching», relève Ralph Koenig. «Pour certains, l'appréhension est sans doute encore trop grande.» Le besoin doit venir des individus, il ne saurait être imposé: «Le coaching est avant tout une question de confiance qu'il faut commencer par établir. Nous donnons aux enseignants des contenus et des outils à exploiter, mais notre mission n'est pas de contrôler. Cette tâche incombe à la direction de l'école et aux autorités compétentes.»

La force du modèle zurichois réside sans aucun doute dans sa capacité à ne s'immiscer que modérément dans la planification des contenus et dans la conception des leçons. «Nous souhaitons que des compétences minimales obligatoires soient aussi transmises en éducation physique et que les enseignants diversifient eux-mêmes leurs leçons», indique Ralph Koenig. «Le coaching est un moyen idéal pour apporter un soutien adapté aux besoins des enseignants.» ■

Bon à savoir

En étroite collaboration

C'est une forme d'assistance encore plus intense que celle présentée dans les pages précédentes: le coaching pédagogique spécialisé est particulièrement répandu dans les écoles américaines. Selon le professeur Fritz C. Staub de l'Université de Fribourg, qui étudie cette méthode: «Le coach conseille l'enseignant – ou un groupe d'étudiants – sur place. On attend de lui qu'il assume sa part de responsabilité dans la conception de la leçon ainsi que dans le processus d'apprentissage des élèves.» L'accent n'est pas seulement mis sur l'action didactique de l'enseignant en fonction d'une méthode particulière; il s'agit bien plus de savoir dans quelle mesure le cours planifié et réalisé en commun a un effet bénéfique sur l'apprentissage des élèves.

Le coach et l'enseignant s'entendent sur les objectifs de la leçon, son plan et sa conception, en essayant de tenir compte de perspectives clés du type: Quelle est l'intention d'apprentissage? Quels sont les objectifs spécifiques à la matière? Sur quels acquis des apprenants peut-on se baser? Quelles difficultés ou idées fausses peut-on supposer chez les élèves? Comment donner l'occasion aux élèves de faire part, pendant la leçon, de leur manière de penser et de comprendre? «Ces questions incitent le coach et l'enseignant à réfléchir aux possibilités d'obtenir des informations à valeur diagnostique, et à formuler des prévisions spécifiques», ajoute Fritz Staub.

Pendant le cours, le coach se cantonne rarement au rôle de simple observateur. Il assure fréquemment l'enseignement de certaines parties du cours, seul ou avec l'enseignant. Même quand l'enseignant travaille seul, le coach joue un rôle actif: il peut par exemple, d'un commun accord, profiter des interventions des élèves pour les approfondir ou les mettre en relation les unes avec les autres.

L'évaluation de la leçon – qui déborde souvent sur la préparation du cours suivant – prend systématiquement pour référence les questions posées lors de la phase de planification du cours. Fritz Staub: «On vérifie par exemple si les difficultés et les idées fausses supposées se sont effectivement manifestées et dans quelle mesure les objectifs pédagogiques ont été atteints. L'évaluation de la participation des élèves se prête particulièrement bien à une analyse approfondie des niveaux atteints.»

Cette forme de conseil pédagogique se rapproche de celle pratiquée dans les écoles tessinoises, à la différence essentielle que le coach passe toutes les deux semaines, et non seulement une à deux fois par année scolaire.

Référence bibliographique:
Staub, F.C. (2006): Wenn der Coach kommt... Diagnose- und Unterrichtskompetenz stärken durch neue Beratungsformen. In: Friedrich Jahresheft, 138-140.